



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE L'ACCÈS
AUX SOINS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de l'offre de soins



Qualité
Sécurité
Pertinence
des soins

Bilan d'étape de la feuille de route nationale « améliorer la sécurité des patients et des résidents » 2023-2025

Caroline BIZET, Cheffe de projet, Bureau Qualité, Parcours, Usagers - DGOS



Journée régionale ARS BFC – 10 décembre 2024

Genèse de la feuille de route

- ❖ **Publication en 2021 des résultats de la dernière étude ENEIS 3 (données 2019)**
 - Globalement, baisse significative du nombre d'EIGS
 - **Mais la proportion d'EIGS jugés évitables reste importante (34%)**

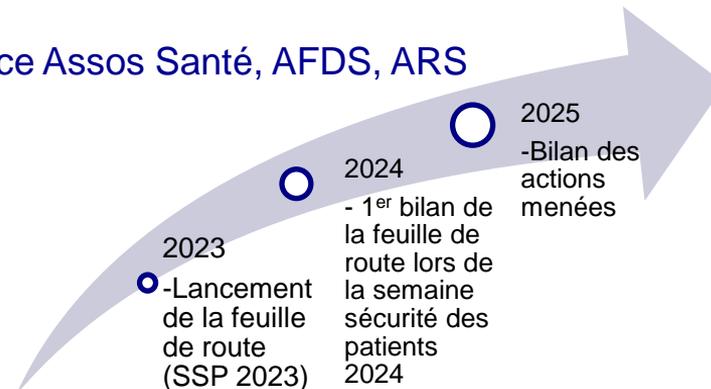
- ❖ **Opportunité de porter une feuille de route nationale sur la sécurité des patients**
 - S'inscrire dans la **stratégie de l'OMS** – Plan d'actions mondial pour la sécurité des patients 2021-2030
 - S'appuyer sur le bilan du **programme national sécurité des patients 2013-2017**
 - Elargir le périmètre au-delà de l'hôpital sur **l'ensemble du parcours du patient en incluant la ville et le médico-social**
 - Renforcer et rendre plus lisible pour l'ensemble des professionnels et des usagers, la cohérence des actions en matière de sécurité des patients **au niveau national, régional et local.**

Objectif de la feuille de route

- ✓ Développer la culture sécurité dans le système de santé en associant les usagers et les professionnels de santé, pour permettre une réduction des événements indésirables **évitables**.

Gouvernance, déploiement

- Pilotage DGOS
- COPIL : institutions, agences, professionnels, usagers
- Coordonnateurs : DGOS, DGS, HAS, FORAP, France Assos Santé, AFDS, ARS



Le « Cahier des charges » de la feuille de route

- ✓ Fixer des orientations prioritaires à 3 ans et pour la suite
- ✓ Impacter l'ensemble du parcours de soins :
 - Tous les professionnels, tous les patients/résidents, les interfaces
 - En établissement, en médico-social et en ville
- ✓ Mobiliser l'ensemble des niveaux d'intervention :
 - National, régional, local
- ✓ Renforcer la cohérence entre les différents intervenants :
 - « Aligner » les dispositifs existants (certification HAS, accréditation, obligation de signalement des EIGS, etc.) pour une meilleure efficacité
 - Privilégier la « subsidiarité » (ne pas ajouter aux dispositifs existants)
- ✓ Avancer sur des actions pragmatiques et réalistes
 - 2 objectifs transversaux, 5 axes de travail, 26 actions

Feuille de route « Améliorer la sécurité des patients et des résidents »

2 Objectifs transversaux



Objectif N°1 : **Communiquer** auprès des professionnels de terrain et des usagers pour faire connaître, faire approprier
(2 actions)



Objectif N°2 : **Former** les professionnels et les patients à la culture sécurité (5 actions)



Axe 1

Valoriser et accompagner le **travail en équipe** et les temps collectifs sur l'ensemble du parcours patient (ville, ES, et EMS)

coordination HAS/AFDS

5 actions



Axe 2

Agir sur la sous-**déclaration** des EIGS

coordination DGS / ARS
BFC

4 actions



Axe 3

Améliorer sur la capitalisation des **retours d'expérience**

coordination FORAP

4 actions



Axe 4

Poursuivre des **actions ciblées** dans certains secteurs

coordination DGOS

3 actions



Axe 5

Promouvoir la place du **patient, et de ses proches**, pour améliorer la sécurité

coordination
FAS/RRéVA NA

3 actions

Bilan à mi-parcours de la feuille de route

Où en sommes-nous ?



- ❖ A l'occasion de la SSP 2024, la DGOS a partagé un premier point d'étape sur les actions engagées pour chacun des objectifs et axes de travail de la feuille de route.
- ❖ Avec l'ensemble des coordonnateurs de la feuille de route :
 - Mise en ligne d'une vidéo de présentation des avancées concrètes réalisées depuis 2023
 - Diffusion de 6 fiches de synthèse (résumé des actions, accès aux ressources, publications, ...)
- ❖ Feuille de route de la sécurité des patients et des résidents 2023-2025 - Ministère du travail, de la santé et des solidarités (sante.gouv.fr)

Focus

Objectif transversal n°1 : Communiquer auprès des professionnels de terrain et des usagers pour faire connaître et faire approprier

Action 1 : Construire un plan de communication sur la feuille de route destiné aux acteurs de terrain (professionnels; agences, etc.) et aux usagers (grand public)

Action 2 : Communiquer et faire connaître ce qui existe déjà

- Les démarches d'amélioration du travail en équipe (PACTE, accréditation en équipe...)
- Les rencontres sécurité
- Les outils déjà disponibles (ex. guide HAS/FORAP...)
- Les acteurs et les ressources existantes (SRA...)

Objectif transversal n°1 : Communiquer auprès des professionnels de terrain et des usagers pour faire connaître et faire approprier

Actions réalisées :

Actions de communication DGOS : SANTEexpo 2024, réseaux sociaux, challenge patient, référents ARS, SRA-QSS, webinaires et journées en région

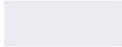
Plan de communication sur l'accréditation lancé par la HAS en 2024 (en lien avec l'axe 1 – action 3 de la feuille de route)



**L'ACCREDITATION,
ÇA VOUS IRAIT COMME UN GANT.**

L'accréditation est la reconnaissance de votre engagement dans une démarche d'amélioration continue de vos pratiques. De plus en plus de médecins et équipes de spécialités à risques sont accrédités, pourquoi pas vous ?

Pour en savoir plus : has-sante.fr

 **HAS**
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Focus

Objectif transversal n°2 : Former les professionnels et les patients à la culture sécurité

Action 1 : Renforcer les enseignements sur la culture sécurité en **formation initiale des études en santé**

Action 2 : Dispenser des formations sur la sécurité des patients axées notamment sur **l'équipe et les facteurs humains**

Action 3 : Renforcer la prise en compte des **compétences non techniques**

Action 4 : Mettre en place une formation incitative des professionnels en charge de **l'analyse des EIAS au sein des structures et établissements**

Action 5: Co-construire et co-animer avec des **patients ressources ou représentant des usagers** des formations à destination des professionnels de santé axées sur la qualité et la sécurité des soins

Objectif transversal n°2 : Former les professionnels et les patients à la culture sécurité

Actions réalisées :



Début des travaux sur les actions 2 et 3 en 2024 : formations axées sur l'équipe et les facteurs humains et les compétences non techniques (HAS/AFDS) :

- élaboration d'un référentiel sur les compétences non techniques en formation initiale et continue avec l'association « Facteurs humains en santé » (état des lieux des référentiels existants réalisé et groupe de travail en cours)
- formalisation d'une stratégie d'intégration des nouveaux arrivants et des intérimaires dans les équipes (réflexions en cours avec l'ANAP)

Focus

Axe 4 : Poursuivre des actions ciblées dans certains secteurs

Action 1 : Au bloc opératoire, promouvoir une meilleure utilisation de la check list afin de diminuer les Evènements Indésirables Associés aux Soins	Action 2 : En soins critiques, repérer les leviers d'action	Action 3 : Améliorer la sortie des patients et notamment la transition hôpital-domicile	Action 4 : Améliorer la prévention du risque suicidaire
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Communication de la HAS sur les résultats de l'enquête flash concernant la campagne de communication sur l'adaptation de la check-list au bloc opératoire (notoriété/satisfaction) ✓ Construction d'un plan de communication adapté aux résultats de l'enquête 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyser et exploiter le résultat des EIGS survenus en soins critiques et identifier les situations à risques dans la base EIGS de la HAS (bilan HAS EIGS 2023) ✓ Publication de flash sécurité patient dédiés (4 en 2024) ✓ Mise en place d'un organisme agréé en service de réanimation médicale pour l'accréditation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner des ES ciblés pour améliorer leur résultat sur l'indicateur Qualité Lettre de Liaison (CNAM) ✓ Capitaliser sur les bonnes pratiques de partage d'information entre les ES/ESMS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aider les établissements à sécuriser l'environnement (immobilier et mobilier) en proposant une grille d'évaluation qui permettrait de mettre en place un plan de sécurisation de l'établissement ✓ Sensibiliser et outiller les professionnels de santé à la déclaration des gestes suicidaires

Axe 4 : Poursuivre des actions ciblées sur certains secteurs

Actions réalisées :

- Promotion de la nouvelle politique « **adapter la check-list (au bloc opératoire) pour mieux l'adopter** » par la HAS. Réalisation d'une enquête de perception en 2024 dont les résultats permettront de construire un plan de communication adapté.
- Exploitation des déclarations d'EIGS **en soins critiques** par la HAS avec la publication de quatre flashes sécurité patient (FSP) pour renforcer la sécurité des soins.
- Réalisation d'une campagne d'accompagnement de l'Assurance Maladie dans les établissements de santé pour optimiser la **qualité de la lettre de liaison à la sortie des patients** (entre novembre 2022 et mars 2024). Le bilan va être communiqué.
- Lancement d'un groupe de travail par la DGOS composé de professionnels et d'experts sur la **prévention du risque suicidaire** en établissement pour élaborer une grille de sécurisation de l'environnement mobilier et immobilier. Les recommandations seront disponibles en 2025.

Focus

Axe 5 : Promouvoir la place du patient, et de ses proches, pour améliorer la sécurité

Action 1 :

Renforcer le pouvoir d'agir du patient en partenariat avec les professionnels de santé

- ✓ Promouvoir « mon espace santé »
- ✓ Promouvoir la démarche de décision partagée et personnalisée qui invite à un meilleur dialogue et améliore la qualité de la compréhension de l'information délivrée (outils d'aide à la décision)
- ✓ Soutenir le développement de projets de soins personnalisés notamment en EHPAD

Action 2 :

Faciliter le recueil de l'expression du patient et la prendre en compte

- ✓ Faire connaître et développer les PROMS-PREMS auprès des représentants des usagers
- ✓ Inciter les patients à échanger, poser des questions, parler, communiquer
- ✓ Former les professionnels à l'écoute active

Action 3 :

Associer les patients et les représentants des usagers dans l'analyse des Evènements Indésirables Associés aux Soins

- ✓ Promouvoir le signalement des EIG et EIAS par le patient ou sa famille (portail)
- ✓ Introduire le récit du patient dans l'analyse des EIAS et des RMM pour enrichir l'analyse par son point de vue et réduire les évènements indésirables évitables

Axe 5 : Promouvoir la place du patient, du résident, et de ses proches, pour améliorer la sécurité

Actions réalisées :

- Promotion du **déploiement de « Mon espace santé »** pour encourager la participation active des patients dans leur parcours de soins.
- Préconisation **d'intégrer le récit du patient dans l'analyse des événements indésirables associés aux soins** en complément de l'analyse réalisée par les professionnels. Cet objectif a été partagé lors du webinaire national organisé le 18 septembre par la FORAP.

Bilan à mi-parcours de la feuille de route

En synthèse



Un cap commun fixé et partagé,
porté par les coordonnateurs de
la feuille de route



Des actions démarrées dans
chacun des objectifs
transversaux et des axes de
travail



Des efforts à poursuivre pour
pérenniser une véritable culture
sécurité dans l'ensemble des
secteurs de l'offre de soins



Merci de votre attention